

Compte rendu
Cellule de Veille spécifique au Champ de Mars
du 4 mars 2014

Liste des participants :

- Olivier SOLER, Directeur Général des Services Mairie du 7^{ème}
- Philippe VALLI, Directeur de Cabinet Mairie du 7^{ème}
- Vivianne LYON CAEN, Vice- Procureur, référente pour le 7^{ème}
- Damien VALLOT, Commissaire central du 7^{ème}
- Guillaume LARDANCHET, Directeur de l'association Hors la Rue
- Gérard NAVARRE, Chef du service sécurité du SEM Tour Eiffel
- Jean-Marc ROUSSEAU, Chef de la division 5, 6, 7^{ème} arr – DEVE
- Cyril MOUET – Chef de division 7, 8^{ème} arr – DPE
- James CORDIER, Adjoint au Chef de la division 7, 8^{ème} arr – DPE
- Eve BRUNELLE, Coordonnatrice espace public - DVD
- Alain LEBATTEUR, adjoint au chef de la circonscription SUD - DPP
- Marilyn WOIRRET, coordonnatrice des contrats de sécurité des 6, 7, 14, 14^{ème} arr - DPP

* * *

1. Tour de table

Damien VALLOT : la Police intervient avec la DTST 75 sur un périmètre qui comprend la place du Trocadéro et l'Ecole militaire, l'objectif étant de passer outre les limites des arrondissements. Pour le 7^{ème} arrondissement, deux policiers sont présents dans une vigie située au niveau du pilier Sud de la Tour Eiffel et des patrouilles sont effectuées en vélo. Intervention des équipages des arrondissements voisins, des CRS et des gendarmes mobiles de manière ponctuelle. Il existe une forte coopération avec les services de la ville que sont la Direction de la Prévention et de la Protection (DPP) et de la Direction de la Voirie et des Déplacements (DVD). Enfin, nous entretenons un partenariat particulier avec la société d'exploitation de la Tour Eiffel (SETE) qui a notamment permis à la Police d'obtenir des cartes d'accès pour patrouiller sous la Tour.

Les principales problématiques constatées sont les ventes à la sauvette et la délinquance générée par la population venue d'Europe centrale (pickpockets, arnaques à la charité, Bonneteaux, occupation de la voie publique avec perturbation et installation de tentes). La physionomie de la délinquance est fluctuante durant l'année avec une variation lors des beaux jours. Il existe une quinzaine de caméras sur et aux abords du Champ de Mars (conservation des images pendant 30 jours). Il faut noter que les vols avec violence sont minimes sur ce territoire (un par semaine en moyenne).

Vivianne LYON CAEN : s'agissant des Roms, le Parquet privilégie la voie administrative. Cette méthode a permis de régler pour une grande part les problèmes de vente à la sauvette. La politique est de poursuivre à la deuxième infraction avec à la clé des peines de réclusion courtes afin de dissuader.

Jean-Marc ROUSSEAU : concernant la direction des espaces verts, la présence de Roms est constatée depuis environ un an et demi et est particulièrement problématique les jeudis et les dimanches lorsqu'ils attendent les bus venus des pays d'Europe de l'Est. Des heurts avec les agents de la DEVE ont eu lieu l'année dernière durant la période estivale, ce qui a entraîné la réalisation d'opérations conjointes avec la DPP et la DPE afin d'évacuer plusieurs mètres cube de débris. Nous n'observons pas de phénomène de drogue. Pour ce qui est du coût financier, le principal budget est celui engendré par les manifestations, non pas celui lié à ces phénomènes.

Eve BRUNELLE : seules les voies circulées concernent la DVD. Sont constatées uniquement des dégradations de candélabres non dans un but d'annihiler les éclairages mais dans une optique de dissimulation d'objets. Cela ne représente pas un coût financier lourd pour la ville.

Alain LEBATTEUR : les équipes de la DPP procèdent à des évictions. Ce sont les saisies qui dérangent le plus ces délinquants. Interventions tous les matins de la période estivale avec la DEVE et la DPE afin de sécuriser les agents et de retirer les matelas des buissons. Une fois l'opération terminée, les agents de la DPP partent, ce qui n'est pas le cas de ceux des autres services. Certains agents ont été repérés et ont fait l'objet de représailles. Enfin, entre juin et septembre, des passages quotidiens sur le site sont effectués.

Cyril MOUET : la DPE subit peu l'impact de ces phénomènes. Intervention uniquement en soutien, notamment la nuit pour récupérer les bouteilles saisies par la police. Aucune agression d'agent n'a été signalée.

Gérard NAVARRE : La SETE très satisfaite du travail engagé avec la Police. L'une des problématiques est la mendicité pratiquée jusque dans les files d'attente de la Tour Eiffel, au sein même des labyrinthes. Vient s'ajouter à cela les pickpockets sous le monument. Lorsqu'ils sont chassés, ils se déplacent de quelques dizaines de mètres sous le parvis. Le phénomène nouveau constaté est celui de l'installation de joueurs de bonnetaux entre le parvis de la Tour et l'Ecole Militaire. Amélioration à noter dans la baisse des ventes à la sauvette.

Philippe VALLI : les réclamations des riverains montrent que les ventes à la sauvette ont reculé mais ont cédé la place à cette délinquance qui est le fait de populations issues d'Europe de l'Est.

Guillaume LARDANCHET : Pour l'Association Hors la Rue, les problématiques évoluent avec une délinquance plus ou moins forcée. Concernant plus particulièrement les arnaques à la charité, ce sont le plus souvent des filles que l'on a marié très jeunes avec un système de dote et de contre dote. Ces jeunes filles travaillent afin de rembourser la famille de leur mari. Se livrer à ces activités est également un moyen de sortir des bidonvilles et d'échapper à leur entourage. Cette sensation de liberté rend le travail social particulièrement complexe auprès d'elles. S'agissant des pickpockets, apparition de la troisième génération de jeunes issus de ces milieux.

2. Bilan des objectifs fixés dans le Contrat de Sécurité d'Arrondissement

Damien VALLOT : les objectifs sont tenus, y compris celui qui concerne l'installation de caméras de vidéoprotection sur le secteur. Un guide « *Paris en toute tranquillité* » a été créé (partenariat PP, DPP, Office du tourisme de Paris) et est diffusé auprès des tours opérateurs via le Service de Police Administrative et de Documentation (SPAD). Par ailleurs, la PP a élaboré des plaquettes d'information sur les principaux actes de délinquance recensés sur le Champ de Mars. Ces outils de prévention sont distribués par des agents en tenue aux touristes présents sur le site.

Alain LEBATTEUR : la DPP est présente tous les jours sur le site. Pas d'engagement supplémentaire possible.

Cyril MOUET : la DPE doit faire face, à effectifs constants, à l'augmentation de son territoire d'action avec l'inclusion des berges de Seine. Le Champ de Mars reste cependant une priorité.

Philippe VALLI : la Mairie du 7^{ème} arrondissement souhaite la mise en place d'un accès payant aux sanisettes publiques existantes face à l'état de saleté constatée.

Gérard NAVARRE : Travail sur les flux de visiteurs concernant l'accessibilité à la Tour Eiffel. Travail sur le pilier Ouest qui est en reconstruction qui sera normalement en service au mois de mai prochain.

Jean-Marc ROUSSEAU : Existence d'une vingtaine de panneaux rappelant l'interdiction de consommer et de vendre de l'alcool aux abords du Champ de Mars (arrêté préfectoral du 20 juin 2008).

3. Objectifs, suivi et évaluation de la cellule :

- Création d'un tableau de bord (échange d'information, évolution des problématiques)
→ Mairie du 7^{ème} / DPP
- Suivi du tableau de bord
→ Mairie du 7^{ème}
- Diffusion du Guide « *Paris en toute tranquillité* » et des plaquettes d'information auprès des opérateurs touristiques et directement sur le Champ de Mars
→ Police / SETE / DPP